

Bonjour. Je suis, Suanne Stein Day, présidente de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. À ma droite se trouve maître Craig Berger, commissaire, et à ma gauche, monsieur Frank DiBello, commissaire. Nous sommes très heureux de pouvoir nous adresser aux membres de la Commission.

La Commission scolaire Lester-B.-Pearson est la plus grande commission scolaire anglophone du Québec. Elle compte plus de 21 000 élèves dans le secteur des jeunes et 9 000 élèves dans le secteur de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle. Elle figure parmi les commissions scolaires qui remportent les meilleurs résultats, tant au chapitre de l'efficacité du fonctionnement que du taux de réussite des élèves. Nos frais administratifs de fonctionnement sont d'un peu plus de 4 pour cent seulement, ce qui assure que les fonds limités dépensés dans nos classes sont maximisés. Notre taux de réussite se chiffre à 87,3 %, mais il est en fait plus élevé. En effet, peu de gens savent que, quand un élève du secondaire quitte la province pour poursuivre ses études, il n'est pas compté comme un élève en moins à notre commission scolaire,

mais comme un décrocheur dans les statistiques du Québec, ce qui est inexact et faux. Notre commission scolaire estime plutôt son taux réel de réussite à environ 91 %!

Dans son processus de prise de décision, notre Conseil des commissaires a toujours fait preuve de transparence, d'innovation et de préoccupation envers les élèves. Nous avons été les premiers à diffuser dans Internet les réunions du conseil et nous dénombrons à chaque séance entre 700 et 1 200 visionnements. Nous avons été les premiers à tenir des réunions publiques du comité exécutif.

We set the bar for public consultations and town hall meetings and have recently launched an official online consultation on our proposed strategic plan. We were the first board to have a Central Students' Committee as a consultative partner. Since 2003, this committee has had representatives from all our high schools who meet monthly to discuss school issues from the student point of view and reported monthly to council. Since 2012, they have elected 2 Student Commissioners to sit on Council. We were the first in Quebec to:

- launch a Digital Citizenship program to accompany the inevitable growth in the use of technology in schools;
- launch a school wide “Bring Your Own Device” program minimizing costs while offering a full range of pedagogical methods;
- go Google, again minimizing costs and improving the pedagogical and collaborative use of technology;
- launch STEAM, Future Ready and Français Plus programs;

We have more entrepreneurship programs than any other school board in the province.

Nous tenons à vous dire que notre commission scolaire est tout à fait ouverte aux changements. En fait, le changement et l’adaptation au changement symbolisent le réseau d’éducation anglophone et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson depuis 1998. Toutefois, nous ne croyons pas au changement pour le simple plaisir du changement. Nous voulons être partenaires du changement, mais d’un changement orienté sur une plus grande réussite des élèves de la province et sur une meilleure éducation pour tous nos élèves.

Le projet de loi 86 est censé accorder aux écoles et parents une plus grande voix dans leur gouvernance et à faire participer les parents à tous les paliers de la prise de décisions. Notre commission scolaire accorde déjà une grande place à ses écoles dans la prise de décision. Les réalisations que je viens d'énumérer auraient été impossibles si elles n'avaient pas été pleinement appuyées par les enseignants, le personnel de l'école et les parents. Une grande majorité de ces projets a commencé dans les écoles puis a reçu du soutien de la part de la commission scolaire et du conseil. Ce dernier a souvent dû faire preuve d'une grande créativité budgétaire pour soutenir ces programmes, mais nous avons été proactifs et avons assoupli notre fonctionnement pour que ces programmes voient le jour.

A CSLBP, tous les comités permanents du conseil comprennent des représentants de parents et des employés de la commission scolaire qui travaillent aux côtés des commissaires. Citons par exemple notre comité de l'éducation qui est formé d'un enseignant, d'un directeur d'école du secteur jeunes, d'un

directeur du secteur de la formation professionnelle et d'un représentant du comité central des parents, en plus des commissaires parents. Il comprend aussi un représentant des parents provenant de notre Comité consultatif des services aux ÉHDAA et de plusieurs cadres supérieurs de la commission scolaire. Les projets éducatifs profitent donc de l'apport de tous ces gens.

Nos commissaires assistent aux réunions des conseils d'établissements scolaires de leurs circonscriptions pour rester en contact avec leur communauté. Ils en retirent beaucoup d'informations qui servent aussi à la prise de décision. Ils participent à des activités dans les écoles et municipalités et siègent aux tables de concertation de CLD et de MRC et à de nombreux autres comités communautaires.

Notre commission scolaire a toujours entretenu des relations étroites avec ses comités de parents et ses conseils d'établissement. Généralement, nous répondons favorablement à leurs demandes d'utilisation de nos locaux pour tenir des conférences et des ateliers destinés aux parents

et donnés par eux et d'utilisation de notre système de messagerie afin de communiquer avec la communauté de la commission scolaire. Bien que nos commissaires parents n'aient pas le droit de vote, ils participent de très près à toutes les discussions du conseil, aux comités permanents et aux comités consultatifs. Leurs commentaires sont très appréciés.

Notre commission scolaire, avec des commissaires élus, correspond déjà aux profils que vous cherchez à créer avec les conseils scolaires. Je proviens du réseau de parents, car j'étais membre d'un conseil d'établissement et je suis devenue présidente d'un comité central de parents. J'ai aussi été présidente de la Fondation Pearson pour l'éducation. Maître Berger, qui est un professionnel dans notre communauté, a aussi été membre d'un conseil d'établissement, membre de comités de parents et commissaire parent pendant plusieurs années. Monsieur DiBello est le père d'un ancien élève et il est commissaire depuis 22 ans. Parmi ses nombreuses fonctions, il assume celle de la liaison entre le conseil et notre comité central d'élèves, depuis sa création. Nous avons deux

enseignants et un conseiller d'orientation retraités, un directeur de services communautaires, un administrateur de garderie et plusieurs professionnels à leur compte. Nous avons un professionnel retraité en ressources humaines et quelques experts en informatique. Nous avons ce que vous suggérez d'avoir, sans conflit d'intérêts. Toutes ces personnes sont membres de notre communauté et elles désirent être là. Elles sont dévouées et elles sont presque toujours toutes présentes aux réunions du Conseil, des comités permanents et des comités consultatifs.

Nous ne sommes pas très différents des autres commissions scolaires du secteur anglophone.

Notre opposition au projet de loi comporte plusieurs points, mais peut se résumer à un concept qui repose sur au moins trois piliers : *les modèles one size fits all n'ont jamais fonctionné et ne fonctionneront jamais* dans le secteur de l'éducation. La réussite de notre commission scolaire et celle de toutes les commissions scolaires anglophones de la province a été saluée

par de nombreux ministres de l'Éducation et même par le présent comité. Le projet de loi frappe le cœur même de cette réussite. Voici les trois piliers de notre opposition :

- 1) Aucune disposition du projet de loi ne porte sur le prétendu objectif de la réussite scolaire. En fait, si la loi entre en vigueur telle qu'elle est présentée, les solutions novatrices, créatives et partagées par tous les partenaires de la commission scolaire deviendront chose du passé. Ce n'est certainement pas une façon d'augmenter la réussite.
- 2) Plutôt que de conférer plus de pouvoirs aux parents et aux écoles, le projet de loi concentre tous les pouvoirs dans les mains du ministre. Des décisions qui seront prises localement ou qui déplairaient aux désirs du ministre pourraient être renversées par ce dernier sans qu'il ait à consulter quiconque. Le nombre de parents qui feraient partie du conseil scolaire proposé réduirait la présence et le pouvoir de la population de parents.
- 3) Le projet de loi prive la minorité anglophone du Québec de son droit, protégé par la Constitution, de contrôler et de gérer

ses établissements, dans ce cas-ci, ses commissions scolaires. Ce droit appartient à toute la communauté, et pas seulement aux parents d'enfants qui fréquentent le réseau. Le projet de loi prive les contribuables de leur droit de vote à titre de partenaires à part entière dans le contrôle et la gestion des commissions scolaires, sans les faire bénéficier d'un allègement de taxes scolaires.

Voici un résumé de nos suggestions :

Maintenir le système actuel de suffrage universel pour choisir les commissaires à l'égard des droits de la communauté de langue anglaise en situation minoritaire au Québec pour gérer et contrôler les commissions scolaires anglophones;

Maintain the current system of electing Commissioners by universal suffrage, ensuring the English Minority community of their constitutionally guaranteed rights.

Mettre sur pied un projet de jumelage des élections scolaires et municipales. À défaut d'instaurer un système d'élections municipales et scolaires, que le ministre opte pour un système de vote électronique;

Establish a process to address the Anglophone voters' list once and for all.

Retirer les modifications proposées dans le projet de loi no 86 qui confèrent au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur des pouvoirs décisionnels supplémentaires.

Give Parent Commissioners the vote.

Comme c'est le cas dans notre commission scolaire, ajouter un membre du personnel enseignant et un membre du personnel d'encadrement aux comités permanents internes du conseil des commissaires où des discussions constructives ont lieu et où des recommandations soumises au conseil des commissaires siégeant en séance plénière sont formulées.

Institute mandatory training for Chairs, Commissioners and Administrators who sit on Council.

Permettre aux conseils d'établissement de participer aux budgets, aux programmes et aux autres enjeux de la communauté grâce à leurs commentaires, mais confier

l'évaluation des professionnels (enseignants et administrateurs)
à des professionnels.

As you have heard from other school boards and from the QESBA, we are very willing to work with representatives from the Ministry to implement changes to achieve our main goal: student success. We feel that with some minor modifications to the current Education Act, we would be empowered to continue to graduate bilingual, bi-literate students who are ready and able to live, work and stay in Quebec.

Merci. Mes collègues se joindront maintenant à moi pour répondre à vos questions.

Partie à utiliser pour répondre à une question que nous prévoyons :

Notre taux de réussite est attribuable à trois facteurs :

- An openness to all our teachers and administrators when they want to try new things. Our leading edge technology initiatives were the result of a highly experienced teacher asking if she could do an iPad project with her Kindergarten students, using Grade 5 students as “helpers”.
- Extremely well managed operations that allow us to be able to afford these innovations
- La prise en compte de chacun des besoins individuels des élèves. Un exemple : au début de chaque année, nous communiquons avec tous les élèves de secondaire 4 & 5 qui ne se sont pas présentés et nous trouvons pourquoi. Nous déterminons ce qu’il faudrait pour les ramener à l’école. Nous avons un grand nombre de programmes et d’activités conçus pour faire participer les élèves à leur formation, qu’il s’agisse de robotique, de musique, de programmes

alternatifs à l'école et d'écoles alternatives. Certains élèves plus âgés réussiront mieux dans des cours d'éducation aux adultes et nous sommes tout à fait d'accord s'ils choisissent un programme de formation professionnelle au lieu de terminer l'école secondaire.